

La via ferrata : un enjeu économique intercommunal

Les nouvelles équipes municipales poursuivent le projet d'aménagement d'une via ferrata sur le site des Saix de Miolène, à Abondance. Un projet né dans un esprit d'intercommunalité entre les communes de Châtel, la Chapelle d'Abondance et Abondance en 1998.



De gauche à droite : Philippe Seauve, Jean-Pierre Bernard, Véronique Grimbart, Daniel Sandra, Maurice David-Rogeat et Serge Cettour-Meunier maire d'Abondance.

La semaine dernière se tenait à la mairie d'Abondance, à l'invitation de Maurice David-Rogeat (président du syndicat à la carte), une réunion publique en vue de la présentation du projet de via ferrata devant une quarantaine de personnes, des acteurs de la vie économique dans la vallée, des riverains, des représentants d'associations, etc.

La première partie de la réunion permettait à l'assistance de comprendre les différentes étapes du dossier, inscrit au contrat de plan État-Région depuis 1998. Le président Maurice David-Rogeat a tenu à souligner les différents travaux faits en amont avec le repérage des sites potentiels de la Vallée, les études d'impact environnemental. Véronique Grimbart coordinatrice au syndicat devait préciser les enjeux de développement touristique à l'échelle de la Vallée, les principaux objectifs de cette via ferrata qui sont de diversifier l'offre touristique, de redynamiser le hameau de Richebourg et d'attirer de nouvelles clientèles.

Jean-Pierre Bernard, guide de haute montagne, spécialiste en structure verticale commenta le futur site, soulignant la qualité de

la roche avec beaucoup de décrochages et un rocher sain. Il situa ce qui pourrait être les zones d'initiation, de perfectionnement pour les sportifs chevronnés. Philippe Seauve du bureau d'étude Agrestis expliqua les différentes études réalisées, les aspects environnementaux, la préservation de la faune et de la flore.

Un débat plutôt animé

« C'est un projet qui nous tient à cœur », ajouta le président du syndicat avant de donner la parole à l'assistance.

Le ton fut vite donné par un propriétaire d'une résidence secondaire mécontent de ne pas avoir été consulté. « Je ferai tout pour m'opposer à ce projet », renchérit celui-ci. Le président Maurice David-Rogeat lui répondit que cette réunion publique était faite pour obtenir les avis.

Un autre riverain s'inquiéta des nuisances que cela pourraient apporter aux faucons pellerins qui nichent sur le site et des zones d'hivernage des perdrix. Très vite, le ton montait et le président devait inviter les intervenants à s'exprimer chacun leur tour. Dans la salle, ceux qui vivent de l'activité touristique

devaient rappeler les nécessités d'offrir aux diverses clientèles des loisirs attractifs. Les responsables des colonies de vacances savent que la jeunesse est en attente de nouveautés. Les débats ont porté sur les critères de sélection du site, l'itinéraire, l'intégration dans le site, les périodes d'utilisation, les chemins d'accès, le parking et enfin la crainte de certains riverains concernant la purge du site.

Des opportunités

Les interventions de Michel Girard, vice-président de l'office de tourisme de Châtel et de Daniel Rubin conseiller municipal de cette même commune, ont mis l'accent sur cette opportunité avec ses enjeux de développement touristique et sur l'esprit d'intercommunalité qui anime les élus du syndicat et des trois communes.

Les travaux d'investissement se montent à environ 450 000 F (70 000 euros), hors parking, financés à 25 % par l'état et la région. Quant à l'ouverture au public, elle est prévue pour l'été 2002. Daniel Sandra le secrétaire administratif du syndicat a expliqué : « Ce type de réunion publique a le mérite de faire dialoguer les gens et c'est

intéressant de connaître les avis. » Le président Maurice David-Rogeat invita les opposants au projet à faire des propositions ; il remercia les différents intervenants et les maires Bernard Maxit de la Chapelle et Serge Cettour-Meunier d'Abondance et insista sur la nécessité et l'importance de ce projet à l'échelle intercommunale.

F.A. ■

INFOS SERVICES

ABONDANCE

Aujourd'hui

13 h 30 : réunion des "Toujours jeunes" à l'ancienne maison Canon.
14 heures à 16 heures : permanences catéchèses au presbytère.

LA CHAPELLE- D'ABONDANCE

Aujourd'hui

17 h 30 à 19 h 30 : collecte de sang sur la place de la mairie.